

LA MARÉE MONTANTE

de Kamouraska



JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA
Vol 25 N° 7 - OCTOBRE/NOVEMBRE 2025



Crédit photo: Normand Landry

MOT DU MAIRE

S'engager en politique municipale : une décision à mûrir ensemble

Prendre la décision de se présenter comme conseillère ou conseiller municipal ou maire est un geste important pour sa communauté. C'est l'occasion de contribuer directement au développement du milieu, d'influencer des décisions qui touchent le quotidien des citoyens et de bâtir l'avenir de la municipalité. Toutefois, il faut savoir que cet engagement demande à la fois du temps, de l'énergie et un réel sens des responsabilités.

Donc, avant de faire le saut, il est essentiel de prendre le temps d'en discuter avec ses proches : famille, amis, collègues. Croyez-moi, leur soutien sera précieux tout au long du mandat, car les responsabilités d'un élu impliquent souvent des soirées de réunions, des périodes de préparation de dossiers et des moments où l'équilibre travail-vie personnelle peut être mis à l'épreuve.

Réfléchir ensemble ou en jaser avec la famille et les amis vous permet de :

- ⇒ voir comment cet engagement peut s'intégrer à la vie de tous les jours et ainsi mesurer l'impact sur la vie familiale, professionnelle et sociale;
- ⇒ trouver ensemble des solutions pour garder un bon équilibre;
- ⇒ savoir que vous pourrez compter sur le soutien moral et logistique de votre entourage, ce qui vous aidera à assumer ce rôle tout au long du mandat.

La politique municipale repose sur la proximité avec les citoyennes et citoyens et sur la volonté d'agir pour le bien commun. Prendre le temps d'en parler autour de vous et de préparer cette démarche en famille, c'est déjà un premier geste de respect envers les gens qui vous aiment et envers la communauté que vous souhaitez servir pour le bien commun. Aussi, vous augmenterez vos chances de vivre une expérience positive, enrichissante et durable.

Pour ma part, mon implication à titre de maire tire à sa fin. Je tiens à remercier ma famille et en particulier mon épouse, Lucie Bérubé pour son soutien.

Finalement, je souhaite sincèrement que les membres du prochain conseil municipal puissent travailler ensemble dans le respect des rôles de chacun et ce, pour non seulement le plus grand bien de Kamouraska, mais pour les personnes qui y vivent, bien ancrées, saison après saison.

Mario Pelletier
Maire sortant



ÉLECTION MUNICIPALE 2025

MISES EN CANDIDATURE

MAIRE :	Gilles A. Michaud	ÉLU SANS OPPOSITION			
SIÈGE NO 1 :	Michel Dion	ÉLU		SIÈGE NO 2 :	Mario Pelletier ÉLU
SIÈGE NO 3 :	Christian Drapeau	ET	Raymond Malo	EN ÉLECTION	
SIÈGE NO 4 :	Bertin Ouellet	ÉLU		SIÈGE NO 5 :	Hervé Voyer ÉLU
SIÈGE NO 6 :	Bernard Labrie	ET	Jacques Sirois	EN ÉLECTION	

Vote par anticipation : 26 octobre de 10 h 00 à 20 h 00.

JOUR DU SCRUTIN : 2 novembre 2025 de 10 h 00 à 20 h 00

Sommaire

Mot du maire—Élection municipale 2025.....	2	Plantes envahissantes (suite) - Vins et Fromages	7
Affaires municipales	3	Marché public—Été 2025	8
Affaires municipales (suite) - Fondation André Côté	4	Mémo important de votre journal—Affiche de la Paix	9
Info-Biblio	5	Mathieu Rivest / Attachée de presse	10
Plantes envahissantes	6	Face aux Dragons	11

Affaires Municipales

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 AOÛT 2025

3. Adoption du premier projet de règlement d'urbanisme et du plan d'urbanisme (2025-03):

- 25.08.187 3A - Projet de règlement sur le plan d'urbanisme 2025-03;
- 25.08.188 3B - Projet règlement de zonage 2025-04 & grilles de spécifications;
- 25.08.189 3C - Projet de règlement de lotissement numéro 2025-05;
- 25.08.190 3D - Projet de règlement de construction numéro 2025-06;
- 25.08.191 3E - projet de règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme 2025-07;
- 25.08.192 3E - projet de règlement sur la tarification des services en urbanisme 2025-08;
- 25.08.193 3F - projet de règlement sur le PIIA 2025-09.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025

- 25.09.197 6 résolution pour utilisation d'un solde de règlement fermé en vertu du règlement 2019-01, 172 400.00\$;
- 25.08.198 7 résolution pour acceptation du soumissionnaire concernant les travaux de pavage sur une partie de l'avenue Leblanc (129, avenue Leblanc jusqu'à la côte Laplante);
- 25.08.199 08 résolution pour acceptation du soumissionnaire concernant les travaux de réfection du muret sur l'avenue Leblanc;
- 25.09.205 demande de dérogation mineure, 185 avenue Morel, lot 4 008 058;
- 25.09.206 lecture et adoption des comptes d'août 2025;
- 25.09.207 proclamation de la 10^e édition de la grande semaine des tout-petits, du 17 au 23 novembre 2025;
- 25.09.208 résolution pour paiement de factures additionnelles.

DOSSIERS CCU

- 25.08.200 dossier 2025-0030 : demande de certificat d'autorisation pour le 41, avenue Leblanc, lot 4 008 129;
- 25.08.201 dossier 2025-0028 : demande de permis de construction pour le 148, avenue Morel, lot 4 008 118;
- 25-09-202 dossier 2025-0031 : demande de certificat d'autorisation : 215, avenue Morel, lot 4 008 017;
- 25.09.203 dossier 2025-0032 : demande de certificat d'autorisation : 205, avenue Morel, lot 6 554 634;
- 25.09.204 dossier 2025-0033 : demande de certificat d'autorisation : 95, avenue Morel, lot 4 008 166.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2025

3. Adoption du second projet des règlements d'urbanisme et du plan d'urbanisme (règlement 2025-03):

- 25.09.211 3A projet de règlement du plan d'urbanisme 2025-03;
- 25.09.212 3B projet de règlement de zonage 2025-04 & grilles de spécifications;
- 25.09.213 3C projet de règlement de lotissement 2025-05;
- 25.09.214 3D projet de règlement de construction 2025-06;
- 25.09.215 3E projet de règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme 2025-07;
- 25.09.216 3E projet de règlement sur la tarification des services en urbanisme 2025-08;
- 25.09.217 3F projet de règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2025-09.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2025

3. Adoption du second projet des règlements d'urbanisme et du plan d'urbanisme 2025-03:

- 25.09.220 3A projet de règlement sur le plan d'urbanisme 2025-03;
- 25.09.221 3B projet de règlement de zonage & grilles de spécifications 2025-04;
- 25.09.222 3C projet de règlement de lotissement numéro 2025-05;
- 25.09.223 3D projet de règlement de construction numéro 2025-06;
- 25.09.224 3E projet de règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme 2025-07;
- 25.09.225 3E projet de règlement sur la tarification des services en urbanisme 2025-08;
- 25.09.226 3F projet de règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (piia) 2025-09.

Affaires Municipales (suite)

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2025

- 25.10.230 05 résolution pour acceptation d'une offre de services pour l'embauche d'un architecte applicable à la demande d'un projet de réfection du garage entrepôt-programme PRACIM;
- 25.10.231 06 résolution pour acceptation de l'offre de services de TETRATECH concernant la réalisation de la phase II de la réfection du Quai Taché.
7. Adoption du projet final des règlements d'urbanisme et du plan d'urbanisme 2025-03:
- 25.10.232 7A projet des règlements du plan d'urbanisme 2025-03;
- 25.10.233 7B projet final des règlements de zonage 2025-04 & grilles de spécifications;
- 25.10.234 7C projet final des règlements de lotissement 2025-05;
- 25.10.235 7D projet final des règlements de construction 2025-06;
- 25.10.236 7E projet final des règlements sur l'administration des règlements d'urbanisme 2025-07;
- 25.10.237 7F projet final des règlements sur la tarification des services en urbanisme 2025-08;
- 25.10.238 7G projet final des règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- 25.10.239 8 résolution adoption du budget pour l'année 2026 de la régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska;
- 25.10.240 9 résolution pour approbation du règlement numéro 7-2025 de la régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska décrétant une dépense de 1 200 000 \$ et un emprunt de 1 200 000 \$ pour l'acquisition de deux camions de collecte de matières résiduelles à chargement latéral;
- 25.10.241 10 résolution pour acceptation des coûts finaux du projet de réfection du local des loisirs.

DOSSIERS CCU

- 25.10.242 dossier 2025-0035 – demande de certificat d'autorisation pour le 188, avenue Morel – lot 4 008 079;
- 25.10.243 dossier 2025-0036 – demande de certificat d'autorisation pour le 65, avenue Morel – lot 6 092 727;
- 25.10.244 12 lecture et adoption des comptes de septembre 2025;
- 25.10.245 résolution pour paiement de factures additionnelles.



- Tu as entre 12 et 35 ans?
- Tu résides dans la MRC de Kamouraska?
- Tu as un projet entrepreneurial en tête?

Le concours **Face aux Dragons** va te permettre d'imaginer, de développer et de structurer ton projet entrepreneurial.

Voilà ta chance!

Tu peux remporter une bourse... et plus encore!

Inscris-toi en ligne avant le 31 janvier 2026 :

<https://forms.office.com/r/m5mBC2yfmU>



Pour information :

Christelle Lévesque

clevesque@projektion16-35.ca | 418 371-1377 (poste 103)

FB : Projection Projets Milieu Scolaire

projektion
CARREFOUR
jeunesse • emploi



Remerciements

Les Chevaliers de Colomb,
Conseil 2941 de St-Pascal
vous remercient de votre participation
au souper BBQ du 30 août dernier.

Grâce à vous ce fut un succès!

Cette activité contribue à soutenir
les organismes communautaires
de notre région.

Merci

Info-Biblio

DEVENEZ MEMBRE DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À LA CULTURE

Être membre de la Bibliothèque municipale de Kamouraska, c'est profiter de nombreux avantages à un coût symbolique de 10 \$ pour une adhésion à vie.

En plus de pouvoir emprunter des livres, périodiques et documents variés, votre carte de membre vous donne accès à une multitude de ressources numériques gratuites offertes par le **Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent**, auquel notre bibliothèque est fièrement affiliée.

Ces ressources incluent des livres numériques, des bases de données, des encyclopédies, des outils d'apprentissage (et bien plus encore) accessibles en tout temps, où que vous soyez. Rejoignez les nombreux citoyens qui ont déjà choisi de faire de la lecture et du savoir une priorité!

RESSOURCES

reseaubibliobsl.qc.ca

LIBBY : Cette plateforme vous donne accès à plus de 5130 revues;

PRÊT NUMÉRIQUE : Vous permet d'emprunter gratuitement des livres numériques et audionumériques;

TOUTAPPRENDRE : Cette plateforme vous permet d'avoir accès gratuitement à plus de 800 cours en ligne ainsi qu'à plus de 35 000 livres numériques, audionumériques et BD;

BIBLIODYSSÉE : Vous propose des livres adaptés aux enfants et adolescents ayant des difficultés de lecture;

GÉNÉALOGIE QUÉBEC : Vous donne accès à une grande collection de documents généalogiques gratuitement;

MES AIEUX.COM : Ce site de généalogie québécois vous permet de réaliser votre arbre généalogique;

PROTÉGEZ-VOUS : Pour accéder à tous les tests effectués, les guides publiés annuellement ainsi qu'à la ressource Verdict Santé consacrée à la santé, au bien-être et à l'alimentation;

BIBLIO-SANTÉ : Des cahiers thématiques sur des sujets touchant la santé;

TROUVE-LIVRE : En 2 clics, recevez des recommandations personnalisées d'ouvrages jeunesse pour les 0-5 ans;

BIBLIO-PARENTS : Une sélection d'ouvrages de qualité sur le thème de la grossesse;

À GO, ON LIT : Une plateforme interactive destinée aux jeunes de 14-20 ans.

PÉRIODIQUES

Clin d'œil

Coup de pouce

La Lucarne

Collections

Québec-Science

Ricardo + Ricardo spécial Air Fryer

Protégez-vous

octobre 2025

Les idées de ma maison

L'Actualité

Continuité

PÉRIODIQUES JEUNESSE

Les explorateurs 6 -10 ans

Curium 9 à-14 ans

HORAIRE

Dimanche 10 h 00 à 11 h 00

Mardi 14 h 00 à 15 h 00

Jeudi 19 h 00 à 20 h 00 du 3 avril au 30



Vous avez des questions, contactez- nous ou venez nous voir au 69B, avenue Morel

PLANTES ENVAHISSANTES

Plusieurs informations qui composent cette chronique sont tirées du livre : [50 plantes envahissantes, protéger la nature et l'agriculture, Claude Lavoie, Les publications du Québec, 2019.](#)

Définition : Une plante envahissante est un végétal qui peut être indigène ou exotique, qui colonise (ou a colonisé dans le passé) de nouveaux sites ou de nouvelles régions à un rythme rapide et qui produit des populations dominantes, que ce soit au niveau du couvert ou du nombre d'individus, ou les deux. (50 plantes envahissantes, protéger la nature et l'agriculture, Claude Lavoie, Les publications du Québec, 2019, page 21)

Les plantes qui seront décrites dans cette chronique sont celles qui en plus d'être envahissantes, sont exotiques et nuisibles. Elles peuvent être nuisibles pour la biodiversité, pour la santé humaine ou animale, pour l'agriculture, l'horticulture et la foresterie. Elles sont présentes dans notre région.

ÉRABLE DE NORVÈGE, un envahisseur à bannir

L'érable de Norvège (*Acer platanoides*) est un arbre pouvant atteindre 25 m de hauteur. Il existe près d'une centaine de cultivars ornementaux dont la couleur des feuilles peut varier (Drummondii, Fairview, Princeton Gold, Crimson King, Arlequin, etc.). Le Crimson King est celui au feuillage pourpre. L'Érable de Norvège a été introduit en Amérique du Nord au milieu des années 1700. Il pousse dans les endroits ensoleillés comme ombragés. Il s'établit facilement dans les boisés au détriment des autres espèces, en particulier des érables à sucre et des érables rouges (*Acer rubrum* ou Plaine).

Les plantules d'érable de Norvège émergent plus tôt au printemps, ont une croissance plus forte et rapide, et survivent en plus grand nombre à la saison hivernale que les plantules des autres espèces, ce qui leur procure un net avantage. Les érables de Norvège atteignent aussi plus rapidement la voûte forestière que les arbres avec lesquels ils compétitionnent pour la lumière. Contrairement à l'érable indigène, son bois n'est pas recherché pour la transformation.

La lutte contre l'érable de Norvège dans les boisés peut se faire en les coupant et en arrachant les plantules et les jeunes individus. La meilleure façon de protéger la biodiversité de nos forêts est d'éviter de planter l'érable de Norvège près des milieux naturels et des boisés. Plusieurs écologistes préconisent son bannissement en Amérique du Nord et même l'élimination de tout arbre existant. Plusieurs municipalités interdisent d'ailleurs sa plantation.

L'érable de Norvège est originaire de l'Europe. Dans son continent d'origine, il compose un élément parmi d'autres des forêts matures et ne cause pas de problème environnemental. En Amérique du Nord, où il a été très largement planté comme arbre de rue à partir des années 1950, il est cependant devenu un fléau. Le problème est que l'érable de Norvège produit énormément de semences qui atterrissent et germent partout. Il s'installe donc aussi dans les forêts vierges, grâce à sa capacité de germer à l'ombre profonde qui y règne. Il finit éventuellement par dominer la forêt, créant une ombre tellement dense que rien ne peut pousser à son pied. Il fait alors concurrence aux arbres indigènes et notamment à l'érable à sucre (*A. saccharum*) et à l'érable rouge (*Acer rubrum*). Et c'est l'érable de Norvège qui gagne la bataille.

On n'a qu'à se promener dans les forêts urbaines et périurbaines pour découvrir que, dans bien des cas, la majorité des jeunes érables qui y poussent sont des érables de Norvège : quand des érables à sucre réussissent à germer, les petits plants sont vite étouffés par les jeunes érables de Norvège, plus nombreux, plus densément feuillus et de croissance plus rapide. Donc, pour protéger nos forêts, la consigne des écologistes nord-américains est d'éviter de planter l'érable de Norvège. Et celui qui en aurait déjà sur son terrain devrait sérieusement songer à le remplacer par un arbre moins agressif.

Ce serait bien si les pépinières arrêtaient la production et la vente d'érables de Norvège. Il faudrait sans doute une loi qui bannisse la vente de l'érable de Norvège, comme dans certains états aux États-Unis. Heureusement, il y a maintenant un incitatif qui pourrait éventuellement pousser les consommateurs à éviter la plantation de l'érable de Norvège. Depuis 2000, cet arbre est infesté par un champignon, la tache goudronneuse de l'érable (*Rhytisma acerinum*), une maladie qui laisse de grosses taches noires sur son feuillage. Cependant, les dommages sont surtout d'ordre esthétique ; ils mettent rarement en danger la vie de l'arbre. Aucun traitement efficace pour cette maladie n'est connu autre qu'enlever l'arbre atteint.



Samare d'érable à sucre



Samare d'érable de Norvège

Sources : Jardinierparesseux.com, Larry Hodgson.

L'érable de Norvège, un envahisseur à bannir

Fédération des producteurs forestiers du Québec : foretprivée.ca

(suite page 7)

Il est important de bien faire la différence entre l'érable de Norvège et les variétés d'érables indigènes. Voici d'ailleurs quelques trucs pour distinguer entre l'érable à sucre et l'érable de Norvège.

1. Casser le pétiole (tige) d'une feuille. Si la sève est claire, c'est un érable à sucre; si la sève est laiteuse, c'est un érable de Norvège.
2. Les deux ont des feuilles à 5 lobes pointus, mais si on regarde de près l'extrémité de la pointe des feuilles, celle de l'érable à sucre est arrondie alors que celle de l'érable de Norvège est finement pointue. Il faut regarder de très près!
3. Les deux sont faciles à distinguer l'automne: l'érable à sucre devient orangé ou rouge orangé et ses feuilles tombent relativement tôt, en octobre; l'érable de Norvège reste vert très longtemps et ses feuilles deviennent jaunes avant de chuter.
4. Les samaras (graines ailées) des deux ne se ressemblent pas du tout, ceux de l'érable à sucre étant globuleuses et munis d'ailes plus étroites placées presque à angle droit alors que ceux de l'érable de Norvège sont aplatis et portent des ailes larges et presque en ligne droite.
5. Casser le pétiole (tige) d'une feuille. Si la sève est claire, c'est un érable à sucre; si la sève est laiteuse, c'est un érable de Norvège.
6. Les deux ont des feuilles à 5 lobes pointus, mais si on regarde de près l'extrémité de la pointe des feuilles, celle de l'érable à sucre est arrondie alors que celle de l'érable de Norvège est finement pointue. Il faut regarder de *très près*!
7. Les deux sont faciles à distinguer l'automne: l'érable à sucre devient orangé ou rouge orangé et ses feuilles tombent relativement tôt, en octobre; l'érable de Norvège reste vert très longtemps et ses feuilles deviennent jaunes avant de chuter.
8. Les samaras (graines ailées) des deux ne se ressemblent pas du tout, ceux de l'érable à sucre étant globuleuses et munis d'ailes plus étroites placées presque à angle droit alors que ceux de l'érable de Norvège sont aplatis et portent des ailes larges et presque en ligne droite.



Érable de Norvège à gauche, érable à sucre à droite;
Photo prise en octobre. Photo: Edward Moran
<http://www.northshorewx.com>.

Hervé Voyer

Vins et fromages

SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE 2025

Organisé par le
Club optimiste de Saint-Pascal

Pour 4 personnes

220\$

Plateaux de fromages
2 vins blancs / 2 vins rouges
Accompagnements : fruits, biscottes,
pain, amandes, saucisson,
terrines/merrins, confits et dessert



Achat de billet :
Denise Landry 418-492-6622
ou auprès d'un membre optimiste

FORMULE POUR EMPORTER

Venez chercher votre boîte dans le
stationnement de la salle municipale
de Kamouraska entre 17 h et 18 h



L'incontournable événement « **Vins et fromages** » du Club optimiste de Saint-Pascal se tiendra samedi le 1^{er} novembre 2025. Toujours en formule pour emporter comprenant plateaux de fromages, 4 bouteilles de vins (2 blancs/2 rouges), plusieurs accompagnements ainsi qu'un dessert. La cueillette de votre boîte se fera entre 17 h 00 et 18 h 00 dans le stationnement de la salle communautaire de Kamouraska. Billets en vente au coût de 220.00 \$, auprès d'un membre optimiste ou auprès de Denise Landry 418 492-6622. Au profit des jeunes de notre communauté.

Merci de votre participation !

MARCHÉ PUBLIC – ÉTÉ 2025



Tout au long de l'été aux deux semaines, le Marché public de Kamouraska a rassemblé entre 6 et 8 entreprises locales à chaque rendez-vous. Ce fut une belle saison de découvertes, d'échanges et de rencontres chaleureuses avec la population locale ou de passage.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui sont venus nous visiter ! Vos achats contribuent à faire vivre l'économie locale, un produit à la fois.

Nous tenons également à remercier la Municipalité de Kamouraska de nous avoir permis de faire vivre ce magnifique marché.

Les entreprises présentent cette année : l'Agnellerie de Kamouraska, Ferme Gijamika, Les Craquantes, Vignoble Amouraska, Fou du Cochon, Potions Boréales, Boulangerie Du pain... C'est tout et Ça goûte le bois ! Un rendez-vous pour la saison estivale 2026 ? C'est certainement notre souhait !



MÉMO IMPORTANT DE VOTRE JOURNAL

Depuis sa création, le journal *La Marée Montante de Kamouraska* joue un rôle essentiel dans la vie municipale. Il est le reflet de notre communauté, un outil de communication privilégié entre l'administration municipale et les citoyens, et un témoin de notre histoire locale. Chaque édition vise à informer, à rassembler et à valoriser les initiatives, les événements et les décisions qui façonnent notre quotidien.

Or, en raison d'un changement dans les services de **Postes Canada**, la Municipalité de Kamouraska se voit dans l'impossibilité d'assurer la **distribution postale du journal** comme à l'habitude. Cette situation, indépendante de notre volonté, nous oblige à revoir temporairement nos méthodes de diffusion.

Afin de maintenir l'accès à l'information municipale, nous avons mis en place **six points de dépôt** où les citoyens pourront se procurer gratuitement une copie papier du journal :

Chez Casgrain
Poissonnerie Lauzier
Bibliothèque municipale
Restaurant des Mariniers
À l'arrière de l'Église
La Fée Gourmande – Chocolaterie

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration durant cette période d'ajustement et un grand merci à nos dépositaires.

Par ailleurs, nous vous informons qu'il n'y aura **pas de distribution de Médiaposte** jusqu'à nouvel ordre.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler l'importance de l'**INFOLETTRE MUNICIPALE**, un moyen rapide et efficace de recevoir par courriel les nouvelles importantes, les avis publics, les rappels et les événements à venir. Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), il suffit d'envoyer un court message à administration@kamouraska.ca

La Municipalité tient à remercier tous les citoyens pour leur fidélité à *La Marée Montante* et leur engagement envers la vie communautaire.

P.S. : Lorsqu'il n'y aura plus aucune menace ou même d'intention de grève, la distribution reprendra comme avant,

Votre journal

AFFICHE DE LA PAIX

Le Club Lions de St-Pascal relance le concours affiche de la Paix sous la responsabilité du Lion Martine Lévesque.

Ce concours offre la possibilité aux enfants de 11 à 13 ans de partager à travers l'art ce que la paix signifie pour eux. Sous le thème * Ensemble et unis * les élèves des écoles de St-Pascal, St-Bruno, Kamouraska et Ste-Hélène sont invités à imaginer les possibilités qui s'ouvrent quand un groupe de personnes diverses est uni autour d'une cause ou d'un objectif commun.

Le Club remettra des prix en argent aux gagnants de chaque école et une trousse à dessin sera attribuée via un tirage à tous les participants.



Côte-du-Sud, le 10 septembre 2025.



LE DÉPUTÉ MATHIEU RIVEST ACCUEILLE UNE NOUVELLE ATTACHÉE DE PRESSE/POLITIQUE

Le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest est heureux d'annoncer l'embauche de madame Caroline Massé à titre d'attachée de presse/politique. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, elle sera responsable des relations avec les médias, de la diffusion des communications officielles ainsi que de la mise en valeur des initiatives du député et de notre gouvernement auprès du grand public.

Forte d'une expérience en communications et du service à la clientèle, Caroline apportera son expertise en communication stratégique et en gestion des relations médiatiques. Elle aura pour mandat de renforcer la visibilité du député et de soutenir ses prises de parole publiques.

Dès le 15 septembre prochain, elle sera présente au bureau de Saint-Pascal pour accueillir les citoyens et exercera ses actions au quotidien.

Nous sommes très heureux d'accueillir madame Massé dans notre équipe. Sa rigueur, son professionnalisme et son dynamisme seront des atouts précieux pour assurer une communication transparente et efficace avec la population et les médias.

Citation:

« Avec cette nomination, je réaffirme mon engagement à rester à l'écoute de la communauté, à valoriser ses projets et à entretenir un dialogue positif avec la population. »

Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud

Renseignements Jocelyne Ouellet

Responsable du bureau Député de Côte-du-Sud

jocelyne.ouellet@assnat.qc.ca Tél. : 418-234-1893



En octobre, on vous donne rendez-vous chez vous



FONDATION
André-Côté

Info :
418-856-4066

Gratuit pour tous et
collation fournie !

24 octobre, 9h30, Kamouraska

- Salle communautaire - 67 avenue Morel

**Soins palliatifs à domicile: lorsque tout reste à faire par
Émilie Lizotte & Pierre-Luc Déry**

Cheffe de service du soutien à domicile Kamouraska & Infirmier, Assistant du supérieur
immédiat (CISSS du BSL)

Financé en partie par le gouvernement
du Canada par le biais du programme
Nouveaux Horizons pour les aînés

Canada

Pour nous contacter :

67, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0

418 492-6523, poste 223

mareemontante@kamouraska.ca ou

administration@kamouraska.ca

Date de tombée: **26 novembre 2025**

Date de parution: **5 décembre 2025**

Construction

Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'allure ancestrale

418 492-3492

9 route Lauzier

418 714-5736

Kamouraska

**RAMONAGE
ÉLAGAGE**



KAMOURASKA

RAMONAGE • ÉLAGAGE
HAIE DE CÈDRE • GOUTTIÈRE

418 318-2846



www.ramoneurkamouraska.com

CARON

GROUPE FUNÉRAIRE

353, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2222
info@groupefunerairecaron.com
groupefunerairecaron.com

Clinique auditive Kamouraska

MAGGIE CARDH AUDIOPROTHÉSISTE

Pour tous vos besoins en santé auditive
Tests d'audition | Appareils auditifs | Protection auditive

489, avenue D'Anjou, Saint-Pascal
cliniqueauditivekamou.ca 418 308-1489

Desjardins

Caisse Centre-Est-du-Kamouraska

FÉE G★URMANDE

CHOCOLATERIE

DÉJEUNER

dehors

L I E T

hébergement

Joyeuse Halloween!

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893 | (Sans frais) 866 774-1893
Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

CRÉER
DYNAMISER
SOUTENIR

Chez Casgrain

café sympathique
& espace locatif

65-D avenue Morel, Kamouraska 418-308-0808

CÔTÉ EST

KAMOURASKA

BUYETTE & MARCHÉ GOURMAND

Pour le quotidien
ou les grandes occasions!

Consultez notre site web pour tout savoir.
76, avenue Morel. 418-308-0739 www.cote-est.ca

RBQ : 5731-7133-01

ÉLECTRIZONE

Résidentiel - Commercial - Agricole

GUILLAUME BOUCHER 418 308-4008
guillaume@electrizon.ca

Corporation des maîtres électriciens du Québec

HUMAINEMENT CONSTRUIT

KAMCO

CONSTRUCTION

R.B.Q. 2948-9515-79

JOYEUSE HALLOWEEN!

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASKOMIO—TEMISCOUATA

BERNARDGENEREUX.CA